

# Enseignement de l'histoire des arts

---

publié le 14/01/2012,  
par Mohammed HASSANI

L'enseignement de l'histoire des arts :

- est **obligatoire** pour tous les élèves de l'école primaire, du collège et du lycée (voies générale, technologique et professionnelle).
- est **fondé sur** une approche pluridisciplinaire des œuvres d'art
- doit **permettre** aux élèves de maîtriser les repères historiques et culturels indispensables.

Objectifs

Cet enseignement a pour objectif d'offrir à tous les élèves :

- la **découverte** directe et personnelle des œuvres de référence (différents domaines artistiques, différentes époques et civilisations).
- la capacité de poser sur ces œuvres, un **regard** plus averti et plus sensible.
- la possibilité d'**acquérir** ainsi une **culture personnelle** à valeur universelle.
- les moyens de **s'informer sur les métiers** liés aux domaines des arts et de la culture.

Cet enseignement, qui concerne toutes les disciplines, sollicite plus particulièrement les enseignements artistiques et l'histoire mais aussi scientifiques.

Les œuvres étudiées appartiennent à six grands domaines artistiques qui constituent autant de "points de rencontre" pour les diverses disciplines :

- Arts de l'espace : architecture, arts des jardins
- Arts du langage : littérature (récit, poésie)
- Arts du quotidien : design, objets d'art
- Arts du son : musique (instrumentale, vocale)
- Arts du spectacle vivant : théâtre, danse, cirque, marionnettes
- Arts du visuel : arts plastiques, cinéma, photographie.

Les œuvres d'art peuvent être patrimoniales et contemporaines, savantes et populaires, nationales et internationales. Elles datent obligatoirement du XX<sup>ème</sup> ou XXI<sup>ème</sup> siècle.

---

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur "Site du collège Jules Verne (Buxerolles)" (<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-buxerolles/>). Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**